

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à LA CHAPELLE DES MARAIS, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.
Convocation transmise le 29 septembre 2025.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CAP ATLANTIQUE	DAVID Joseph		X	BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL	X		GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	X		<i>Non désigné</i>		
	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
CC ESTUAIRE ET SILLON	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle		X
	CORBEL Patrick	X		PRODEAU Pascal		X
	GUYON Roger		X	CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel	X		BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène	X		SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane		X	CAILLON Xavier		X
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEUF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel	X		RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques	X		LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique		X	FRUNEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette	X	
	LE CHEVILLER Didier		X	LADURELLE Franck		X

	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
CARENE	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul		X	CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET		X	Bruno CHARTIER	X	
	COCHY Jacques	X		MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence	X	
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian	X		Joël LEGOFF		X
	GEFFROY Alain	X		Jean-Pierre LECROM		X

MEMBRE ASSOCIE	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		X			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 23
TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 22

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier DEMARTY

DÉLIBÉRATION N°2025-20

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2

Une décision modificative du Budget Primitif 2025 est nécessaire afin de modifier les écritures comptables liées aux provisions (CET) inscrites dans le BP (Ordre/Réal).

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
<u>012</u>	64111	Personnel titulaire – rémunération principale	- 5000.00 €
<u>023</u>	023	Virement à la section d'investissement	+ 5000.00 €
<u>042</u>	6815	Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	- 5000.00 €
<u>68</u>	6815	Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	+ 5000.00 €
TOTAL			0

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
TOTAL			0

Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
TOTAL			0

Recettes d'investissement

Chapitre	Article	Intitulé	Montant
<u>021</u>	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 5000.00 €
<u>040</u>	1542	Provisions pour compte épargne temps	- 5000.00 €
TOTAL			0

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Comité syndical, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2.

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,
Éric PROVOST

